CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E170938** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 05/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016

Raison sociale : JOCELYN FERRY ELECTRICITE GENERALE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 3 000

LIEU-DIT MORTAIGUE
86460 AVAILLES-LIMOUZINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2016B00396

Siret : 821 139 854 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5409983

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052408480003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052408480003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 07 50 35 79 12 **Fax :**

Portable : 07 50 35 79 12

Responsabilité légale :
FERRY JOCELYN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jocelyn.ferry88@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 271 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	15/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	15/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/11/2026 09:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E170938** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE **05/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2016B00396

Siret : **821 139 854** **00011**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5409983
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052408480003
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052408480003
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **JOCELYN FERRY ELECTRICITE GENERALE**

LIEU-DIT MORTAIGUE
86460 AVAILLES-LIMOUZINE

Téléphone : 07 50 35 79 12 **Fax :**
Portable : 07 50 35 79 12

Site Internet :
E-mail : jocelyn.ferry88@orange.fr

Responsabilité légale :
FERRY JOCELYN GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/11/2026 09:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.